

BEIGIQUE

Un propagandiste communiste voit son pouvoir rejeté

Bruxelles, 4 mars. — La Cour de cassation a rejeté le pourvoi introduit par un propagandiste communiste qui avait été condamné à quatre mois de prison pour avoir distribué des tracts dans un cantonnement. Cette décision revêt une importance politique particulière vu l'importance de la reconnaissance contenue dans certains milieux de la légalité de l'arrêté de loi 1918 sur lequel s'appuie le gouvernement pour s'opposer à certaines propagandes.

Le prétendu « Comité d'entente de la jeunesse belge » est une organisation sovietophile

L'an dernier, couvert par des patrons, le Comité d'entente de la jeunesse belge fut fondé à Bruxelles pour amener l'union de toutes les organisations de jeunes, sans distinction d'opinion. Les Jeunesses catholiques, s'inspirant n'ayant pas confiance dans les tendances du mouvement. Celles-ci viennent de révéler dans un manifeste que lance le secrétariat du comité d'entente. On y lit notamment :

« Les intentions agressives contre l'Union soviétique apparemment de plus en plus nettement chez les dirigeants franco-anglais. Leur presse les accuse de trahison. »

« La Finlande constitue le dernier chaînon du cordon sanitaire établi en 1918 qui risque de leur échapper. C'est pour cette raison qu'une indignation inattendue était émise à grand renfort de propagande dès le début de l'été 1939. »

« Les mêmes raisons qui dictaient à la France et à l'Angleterre leur politique de non intervention devant les agresseurs, leur dictent à l'heure actuelle la politique de vive sympathie à la Finlande. Il n'y a pas de doute que l'Union soviétique, dans sa position de neutralité, se voit ainsi déstabilisée et, d'autre part, considérée. »

« Le rapport bien de ces lignes que le Comité d'entente de la jeunesse belge s'est rallié aux Soviets contre la Finlande, la France et l'Angleterre. »

Trois aviateurs allemands s'écrasent de la forteresse de Huy

On apprend que trois aviateurs allemands s'écrasèrent à Huy, le 2 mars, à la forteresse de Huy. Ils s'écrasèrent à la faveur de la nuit.

L'ambassadeur de Belgique arrive à Bruxelles

Le baron Cartier de Marchienne, ambassadeur de Belgique à Londres, est arrivé à Bruxelles, en avion. Rues de la Loi, on dit que cette visite est normale.

Le vernissage de la Foire internationale de Bruxelles

Lundi matin, dans un des Palais du Centenaire à eu lieu, en présence des dirigeants de la Foire et des représentants de la presse, le vernissage de la Foire internationale de Bruxelles.

Hier, à Vincennes

Prix de Fiers (12 partants). — 1° Popyan (R.C. Simonard); 2° Furthou (R. Cérant-Maillard); 3° Prima Donna (R. Expert). — Rapports: 9,00, 7,50, 11,00.

Prix de la Palaise (17 partants). — 1° La Combina (L. Boudet); 2° Oust-Est (R.C. Simonard); 3° Ohé Nord (R.C. Simonard). — Rapports: 40,00, 9,50, 7,00, 14,50.

Prix de Quimper (14 partants). — 1° Engre (R. Cérant-Maillard); 2° Orpèze (R.C. Simonard); 3° Oufé (Gougnon). — Rapports: 25,00, 9,00, 7,00, 35,50.

Prix de Portbail (18 partants). — 1° Mut de Mail (F. Fournier); 2° Marceau II (H. Picard); 3° Lulu Willes (L. Ors). — Rapports: 9,00, 7,00, 10,50, 16,50.

Prix de Libourne (13 partants). — 1° Moulis (R.C. Simonard); 2° Myosotis (M. Capovilla); 3° Mongeal (J. Reaud). — Rapports: 20,00, 7,00, 9,00, 6,50.

Prix de Limoges (12 partants). — 1° Mut de Mail (F. Fournier); 2° Williams (M. Vercuray); 3° Neil Ross (Capovilla). — Rapports: 37,50, 9,50, 6,50, 9,00.

Il n'y a pas de décret-loi qui vous oblige à acheter des marchandises françaises, à faire du commerce avec vos compatriotes et à donner du travail aux ouvriers français.

Un drame de la jalousie devant la Cour d'assises du Brabant

Lundi a comparu devant la Cour d'assises du Brabant, François Desmet, âgé de 30 ans, de Charleroi. Il est accusé d'avoir tué le 14 novembre dernier, à coup de revolver, son amie Albertine Heisterman, âgée de 25 ans, au moment où elle se baignait dans une baignoire. L'accusé a été condamné à la prison à perpétuité.

Mardi 5 mars : Hôtel de ville de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Caisse d'épargne de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 à 16 h. Bibliothèque communale de 9 h. à 11 h. 30. Bibliothèque populaire de 9 h. à 11 h. 30. Comitat belge de 9 h. à 13 h. Familiale de la Chambre de Commerce de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

MORT DE M. GUSTAVE DESROUSSEUX, DOYEN DE LA CHAMBRE DES COURTIER-JURÉS

C'est une vieille figure roubaissienne qui disparaît en la personne de M. Gustave Desrousseux, doyen de la Chambre syndicale des courtiers-jurés, décédé en son domicile, 64, place Charles-Bonnel, à l'âge de 84 ans. M. Desrousseux était entré dans les affaires de la Chambre des courtiers-jurés en 1880, il était nommé courtier assistant, et quelques années plus tard, syndic de la Compagnie des courtiers. Il en devint le président en 1902. Vers 1908, il quitta cette présidence pour entrer dans les affaires de la Chambre des courtiers-jurés, où il exerça pendant plusieurs années les fonctions de président. Il fut chargé de régler les réparations résultant des réquisitions militaires. M. Desrousseux nous adresse ses condoléances.

Le concert des chorales Notre-Dame de Lourdes

Devant une foule considérable s'est déroulé le programme du concert des chorales, au profit des mobilisés du quartier.

Un excellent orchestre, où l'on trouvait les meilleurs éléments de notre Conservatoire, interpréta brillamment un copieux programme.

Mme de L'Arbre, soprano, se fit applaudir dans un choix de mélodies; M. Mareaux Barres suscita l'émotion par ses chants de la petite chanson Française se fit vigoureusement applaudir.

M. Pol Pierré connut aussi un franc succès avec ses chansons d'actualité, tandis que M. Schepereel et M. Joseph Omes déchaînèrent les rires dans une comédie.

Accompagnés par l'orchestre, les chorales interprétèrent « L'Ange de la mer », de M. Debussy, « Les bergers à la crèche », oratorio de Noël composé par M. Pol Pierré, « Un soir de Noël », de M. Pol Pierré.

Le spectacle prit fin sur une vibrante « Marche des mobilisés » par M. de L'Arbre, accompagnée par les chœurs et l'orchestre, tandis que M. Mareaux Barres et M. Schepereel, qui présentaient les forces françaises avec le concours des infirmières, soulevèrent l'enthousiasme.

Après un accompagnement était tenu par M. Gielie Tugler, lauréat du Conservatoire de Toulon.

Cartes professionnelles et service de charbon

Les bureaux fonctionneront ce mardi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. dans les quartiers suivants: Quartier du Centre; Mairie annexée (Maison, 2, rue de Valenciennes); les personnes habitant les rues des Fourtrains et Sainte-Barbe.

Quartier de la Croix-Rouge: Ecole

Une réunion du bureau de l'Union départementale des Syndicats libres du Nord (C.F.T.C.)

Le bureau de l'Union départementale des Syndicats libres du Nord (C.F.T.C.) s'est réuni à Lille, sous la présidence de M. Georges Lemaire, conseiller prud'homme. La plupart des Unions locales étaient représentées directement par leurs délégués.

M. Charlemagne Broutin, secrétaire général, mit le bureau au courant des travaux de l'U.D., ce qui fut suivi d'un utile échange de vues entre les délégués.

M. Georges Torcq donna connaissance des décisions du bureau de la C.F.T.C. concernant l'Union nationale qui se tiendra à la Pentecôte à Paris.

Après un repas en commun, les délégués se réunirent à l'agrandissement midi. M. Joseph Daniel, conseiller juridique, exposa comment il fallait comprendre la collaboration sociale et indique les moyens de cette collaboration entre organisations patronales et ouvrières.

M. Charlemagne Broutin analysa les travaux du comité permanent de coordination du travail concernant notamment la question des délégués du personnel et les conditions d'existence des travailleurs. Ces deux études, de nature doctrinale, juridique et pratique, suivies d'une instructive discussion, furent suivies avec un vif intérêt par tous les délégués.

Le prochain réunion du bureau se tiendra en avril.

Aux femmes des mobilisés de l'électricité Lille-Roubaix-Tourcoing

Les femmes d'électriciens mobilisés de Lille-Roubaix-Tourcoing, mémoires de famille, sont priées de présenter au plus tôt au dépôt de Marq-ou-Barouil pour toucher les subsides de janvier et février 1940.

Le acte se passe quelque part dans le « no man's land », au moment où un Tommy regagne sa tranchée, tenant en laisse un prisonnier allemand.

« Pourquoi l'avoir attaché ? lui demanda son sergent. Vous aviez un revolver... »

« Bien sûr, répond l'autre. Mais il fallait traverser toute une série de trous d'obus pleins d'eau et j'ai eu peur que le Boche ne se aborde comme le « Graf-voon-Spee » ! »

Mardi 5 mars : Maternelle, place de la Croix-Rouge, pour les personnes habitant les rues de Verdun et de Fieburus.

Allocations militaires et réquisitions

Le service des allocations militaires et des réquisitions sera transféré à l'annexe de l'Hôtel de Ville, 3, rue Paul-Dominique, à partir du mercredi 6.

Un manteau disparait

M. Jony Magold, 38 ans, ouvrier en tentes, domicilié 18, rue Desmoulin, a porté plainte pour disparition d'un manteau de fourrure d'une valeur de 300 frs, qui aurait été volé de sa chambre durant son absence.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Séance gratuite au bureau d'hygiène, 59, rue de Valenciennes, de 9 h. à 11 h. Pour les personnes âgées de plus de 15 ans (françaises ou étrangères) se munir de la carte d'identité pour celle de moins de 15 ans, se munir du livret de famille.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, répétition générale à 19 h. 30.

MOUVAUX AVIS A LA POPULATION. — La mairie nous prie de rappeler aux habitants les prescriptions relatives à l'éclairage du temps de guerre. Il y a eu depuis quelque temps un lâchage, mais avec le retour au temps clair, il est dans l'intérêt de la population de veiller à ce que l'éclairage de nos rues soit effectué minutieusement.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se rendra à la mairie, aujourd'hui mardi 5, de 14 h. à 16 h. pour recevoir les contributions des contribuables.

TOURNEE DU PERCEPTEUR A LA MAIRIE de JEANNE D'ARC. — Aujourd'hui mardi 5, répétition pour les adultes, à 19 h., place de la Délivrance. Entrée par la rue d'Alsace.

CHORALE SAINT-GERMAIN. — Répétition générale pour les hommes et jeunes filles, le mercredi 6, à 18 h. 30, au Cercle, rue Nègre.

RONCQ Les funérailles d'un vif Roncq

En l'église Saint-Vincent, Roncq, ont été célébrées à 9 h., en présence d'une nombreuse assistance, les funérailles d'un modeste et brave travailleur, M. Jean-Jacques Roncq, décédé du 20 février 1940, âgé de 52 ans, époux de M. Soenen, qui était né le 29 septembre 1887, avait exercé la profession d'ouvrier agricole. Il avait d'abord longuement travaillé à Bouboque, son lieu de naissance, et y a déposé son crâne, à Roncq, où il s'était marié. Pendant plus de vingt-et-un ans, il avait été employé dans la verrerie de M. Lenoir-Carette, au Village. Durant sa longue carrière, il n'avait cessé de donner satisfaction à ses nombreux amis.

M. Soenen, qui avait eu huit enfants, avait célébré ses noces d'or le 29 septembre 1912. Avec M. Soenen disparaît un brave, qui fut un exemple constant de probité, de dévouement, de travail et de fidélité à la terre.

En cette pénible circonstance, nous présentons nos condoléances à M. Soenen et à sa famille.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires d'allocations militaires sont priés de se présenter à la mairie de leur commune du livret de famille et du certificat d'admission dans l'ordre ci-après: ce mardi 5, de 14 h. à 16 h.; ce mercredi 6, de 12 h. à 14 h.; ce jeudi 7, de 14 h. à 16 h.; ce vendredi 8, de 14 h. à 16 h.; ce samedi 9, de 14 h. à 16 h.; ce dimanche 10, de 14 h. à 16 h.

BONDUES JARDINS OUVRIERS. — Les sociétaires de ce jardin sont priés de passer au siège pour le retirer avant le 15 mars, dernier délai.

LE SORT DE LA POLOGNE Le sort de la Pologne dévastée est un problème de la France, si l'ennemi nous avait été vaincu. Cet armement de la Pologne dévastée est un problème de la France, si l'ennemi nous avait été vaincu.

BOJSBECQUE Un obit à la mémoire d'un brave

Hier lundi, à 9 h. 30, en l'église paroissiale de Bojsbecque, un obit solennel a été célébré à la mémoire du regretté M. Marcel Couillet, enfant de la commune, mort pour la France. C'est en présence d'une nombreuse assistance que la messe fut dite par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse, assisté de M. les abbés Delannoy et Vilain.

A l'événement, M. le curé, en une émouvante allocution, rendit hommage à la mémoire du regretté défunt.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait la présence de M. le Maire, M. le maire de Bojsbecque, Léon Cateau, adjoint, et les conseillers municipaux, ainsi que les présidents et dirigeants des sociétés locales dont les drapeaux avaient été placés dans le chœur.

On notait aussi diverses délégations militaires. Après l'absoute, chantée par M. le curé, la messe fut lue en français, particulièrement vive de l'assistance.

WERVIQ-SUD RECUPERATION DES FERRAILLES. — Les ferrailles seront reçues par l'administration municipale qui délivrera aux donateurs un reçu. Les habitants sont priés de s'adresser au gérant-chef qui leur indiquera l'emploi réservé à cet effet.

La fortune frappera bientôt à la porte de ces élus



LOTIERIE NATIONALE La Vie Sportive

CYCLISME Comité d'entente des Clubs ouvriers roubaissiens

A l'issue de la réunion qui eut lieu le 29 mars à la Bourse du travail de Roubaix, le comité d'entente des clubs ouvriers roubaissiens a décidé de participer à la médaille sur la piste du vélodrome municipal de Roubaix et des individus inscrits de 25 tours pour pistards et routiers à l'issue de la première de ces épreuves aura lieu le dimanche 10, à 10 h. Pour y participer les coureurs devront se faire inscrire au club et porter la licence de la F.C.T.

Les premiers entraînements auront lieu ce mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 18 h. Pour renseignements complémentaires, s'adresser, Bourse du travail, porte 6.

BOXE ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Pour raison de force majeure, les cours de boxe française et anglaise et la préparation aux combats auront lieu ce mardi et jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 16 h. à 18 h.

HIPPIQUE Hier, à Vincennes

Prix de Fiers (12 partants). — 1° Popyan (R.C. Simonard); 2° Furthou (R. Cérant-Maillard); 3° Prima Donna (R. Expert). — Rapports: 9,00, 7,50, 11,00.

Prix de la Palaise (17 partants). — 1° La Combina (L. Boudet); 2° Oust-Est (R.C. Simonard); 3° Ohé Nord (R.C. Simonard). — Rapports: 40,00, 9,50, 7,00, 14,50.

Prix de Quimper (14 partants). — 1° Engre (R. Cérant-Maillard); 2° Orpèze (R.C. Simonard); 3° Oufé (Gougnon). — Rapports: 25,00, 9,00, 7,00, 35,50.

Prix de Portbail (18 partants). — 1° Mut de Mail (F. Fournier); 2° Marceau II (H. Picard); 3° Lulu Willes (L. Ors). — Rapports: 9,00, 7,00, 10,50, 16,50.

Prix de Libourne (13 partants). — 1° Moulis (R.C. Simonard); 2° Myosotis (M. Capovilla); 3° Mongeal (J. Reaud). — Rapports: 20,00, 7,00, 9,00, 6,50.

Prix de Limoges (12 partants). — 1° Mut de Mail (F. Fournier); 2° Williams (M. Vercuray); 3° Neil Ross (Capovilla). — Rapports: 37,50, 9,50, 6,50, 9,00.

Le lot de 1 million de francs est éché à la série 101203.

Les 20 séries suivantes sont remboursables en 100 francs: 111641 135228 163374 167418 182338 185813 189874 190079 205463 209157 212128 221126 237660 245494 251407 256316 260149 283501 283792 294837 309783 309580 315861 316825 320592 327783 328128

Chaque titre remboursable a droit à un cinquième du lot attribué à la série à laquelle il appartient. Le tirage global représente la série de cinq obligations, a droit à la totalité du lot.

Un drame de la jalousie devant la Cour d'assises du Brabant

Lundi a comparu devant la Cour d'assises du Brabant, François Desmet, âgé de 30 ans, de Charleroi. Il est accusé d'avoir tué le 14 novembre dernier, à coup de revolver, son amie Albertine Heisterman, âgée de 25 ans, au moment où elle se baignait dans une baignoire. L'accusé a été condamné à la prison à perpétuité.

Les montres LIP sont fabriquées en France. Elles égales, en qualité et précision, les premières marques étrangères et sont de prix moins élevés.

Mais quel intérêt avez-vous à laisser sortir du pays votre argent, alors qu'il peut rendre plus rapide et moins coûteux votre victoire ?

Les montres LIP sont fabriquées en France. Elles égales, en qualité et précision, les premières marques étrangères et sont de prix moins élevés.

Pas de tout, mais elle apparaît brusquement et :

« Cela vous étonne ? Félicité-vous, au contraire, que j'aie, à associer deux idées l'une à l'autre sans le abandonner à leur sort avant de leur donner un sens. Cela me m'arrive plus depuis longtemps, dans la complète inertie morale causée par Beauport; toutes les compagnies de ma jeunesse. »

« Croyez-vous les avoir connues mieux qu'elle-mêmes vous connaissez ? Tennis, sport, dans ? Est-ce à elle que se montrent le cœur l'âme ? D'ailleurs, comment vous l'avez-vous vu ? Vous n'avez pas de sentiments qu'elle ne saurait éprouver dans une atmosphère de joie, de richesse ? Ma lettre à votre amie ne vous a-t-elle pas été envoyée ? Elle contient seulement « des que vous l'avez allé, dans mon cabinet ? Elle ne peut accepter d'être rémunérée sans fournir un travail. C'est simple, net :

BONS D'ARMEMENT Délivrance IMMEDIATE

EXCEPTIONNELLES, les BONS SOUSCRITS PAR NOTRE INTERMEDIAIRE.

BANQUE E. MEUSCHAERT — 10, RUE DU CURE, 10 — ROUBAIX

LE HAVRE AMERIQUE LIVERPOOL

Marchés des Cotons de samedi 2 et lundi 4 mars

VENTES disponibles

10,17 10,21 4 9,90 9,92 2 11,00

10,24 10,28 4 10,01 10,02 1 10,88

10,28 10,32 4 10,03 10,04 1 10,78

10,31 10,35 4 10,13 10,14 1 10,60

10,35 10,39 4 10,14 10,15 1 10,44 10,47 10,50

10,39 10,43 4 10,14 10,15 1 9,99

10,43 10,47 4 10,15 10,16 1 9,61 9,66 9,67

10,47 10,51 4 10,15 10,16 1 9,53

10,51 10,55 4 10,14 10,17 1 9,46 9,52 9,53

10,55 10,59 4 10,14 10,17 1 9,43

10,59 10,63 4 10,14 10,18 1 9,43

10,63 10,67 4 10,14 10,18 1 9,43

10,67 10,71 4 10,14 10,18 1 9,43

10,71 10,75 4 10,14 10,18 1 9,43

10,75 10,79 4 10,14 10,18 1 9,43

10,79 10,83 4 10,14 10,18 1 9,43

10,83 10,87 4 10,14 10,18 1 9,43

BOURSE DE LILLE

du lundi 4 mars 1940

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre le cours du jour.)

Charbonnages. — ABLI (act.), 1.021, 1.018; ABLI (1/8 part), 880, 900; Aniche, 1.736, 1.722; Anzin, 720, 706; Béthune, 6.400, 6.185; Béthune (10/16), 620, 620; Blainvill., 1.215, 1.215; Bouillancourt, 870, 850; Carvin, 97, 95,50; Carvin, 825, 818; Clarence, 86, 90; Compagnie-Fourchambault (cap.), 1.020, 1.060; Compagnie-Fourchambault (jouissance), 780, 770; Courrières, 250, 245; Crèvecœur, 20, 20; Douvres, 3,00; Lens, 1.306; Escarpelle, 3.015, 3.060; Lens, 322, 310; Lévin (act.), 300, 300, 5.500; Lévin (jouissance), 1.175, 1.185; Marais, 312, 302; Ostrouart, 1.197, 1.205; Vitronne, 688, 550.

Gas et Electricité. — Artésienne, 186, 190; Béthunoise de Electricité, 175, 174; Continental de Electricité, 1.130, 1.135; Electricité et Gas du Nord, 316, 315; Electr. du Nord, 301, 298; Electricité du Nord-Ouest, 436, 423; Energie Electrique du Nord de la France, 279,50, 280.

Métallurgie. — Longwy, 295, 302; Acieries du Nord, 264, 265; Acieries du Nord de la France, 291, 320; Denain-Anzin, 1.300, 1.300; Five-Lille, 601, 601; Forges du Nord-Est, 630, 630; Jeumont (act.), 375, 380; Louvroil, 478, 475; Sainnes, 715, 730; Senelle-Maubeuge, 610, 616.

Textiles. — Agishe Pils, ex-coupon, 430, 425; Le Trossat, 374, 366; ex-coupon, 301, 301; Cockerill, 381, 382; Saint-Fréz, 269, 267.

ILE DE FRANCE. — 21 h. 15: « Les Noces de Jeannette ». — 21 h. 15: Orchestre opéra-comique. — 22 h. 15: Jazz.

POSTE PARISIEN. — 21 h. 15: Roméo et Juliette. — 22 h. 15: Orchestre Andoïff.

RADIO-CITE. — 7 h. 45: Bouc et Ch. Debut. — 10 h. 15: Théophraste. — 10 h. 30: J. Souris. — Andréas. — 20 h. 55: Quintette des chansonniers.

RADIO 37. — 13 h. 20: Ray Ventura. — 19 h. 05: Roger Bourdin. — 19 h. 45: G. Tabet et Ch. Nègre. — 20 h. 05: Orchestre Radio 37.

BOULEVARD. — 18 h. 15: Mozart. — 20 h. 15: Demitriov du soldat.

RADIO-COURTIL. — 7 h. 15: Programme varié. — 12 h. 15: Bourse du travail. — 12 h. 30: Concert. — 13 h. 15: Extraits d'opéras italiens. — 13 h. 30: Chronique économique. — 13 h. 45: Negro Spirituelle. — 14 h. 15: Divertissement. — 15 h. 15: Demi-heure pour la femme. — 16 h. 15: Concerto de M. de Falla pour violon et orchestre (Saint-Saëns). — 16 h. 15: Chronique du V.V.B.O. — 16 h. 15: Musique récréative.

BOURSE DE BRUXELLES

Rentes belges. — Emprunt belge de lots 1932 (unifiés), 456, — id. 933 (unifiés), 896, — Dette 2 série, 620, — Dette unifiée 1/2 série 4, 76, 25.

Chémies de fer belges C. & G. et H.L.B., 388, — Domages de guerre et Artésienne, 282, 282, — id. 1921 4 % (250), 197, id. 1922 4 % (200), id. 1923 4 % (422), — Dette unifiée 2 série 4, 76, 25.

Emprunts provinces et villes. — Bruxelles 1902 2 1/2 %, 62, — Bruxelles 1902 2 1/2 %, 61,25, — Yperoo (Primes) 1888, 122, — Gand 1895 2 %, 50,75.

Banques. — Banque Nationale, 1.400, — Société Générale, 1.765, 1.765, 1.765, — Acieries d'Angleur, 310, — Cockerill, 787,50, — Artois de guerre, 400, — Providence (Forges), 7425